

PÉRONNE

La couronne de Péronne



© Jacques Argus

PROFIL PARCOURS

Distance **10,5 KM**

Ambiance **FORÊT
VIGNE**

Durée **2 H 45** | Niveau **MOYEN**

Dénivelé **199 M**

DÉPART **PÉRONNE | BOURG**

Localisation GPS 46.43431, 4.80800 | Alt. 262 m

Tout commence et tout finit à Péronne, où les bas-reliefs de l'église nous montrent combien l'art roman est éternel. Cet itinéraire, bordé de beaux lavoirs et du pavillon de chasse d'Alphonse de Lamartine, suit un parcours ombragé parmi des vignes, des chênes, des hêtres et de superbes panoramas.

À VOIR EN CHEMIN

- Église Sainte-Madeleine à Péronne, XIe siècle, bas-reliefs
- Parcours de santé
- Puits, rue des Lavandières
- Château de Vaux-sous-Targe
- Lavoir proche de la mairie
- Château de la Tour Penet du XVIIIe siècle
- Lavoir de l'Isérable et panneaux thématiques à proximité
- Croix de sentier
- Calvaire du Fournet
- Pavillon de chasse d'Alphonse de Lamartine
- Lavoir et puits du Carruge
- Moulin Cheraut

APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Bourgogne, Bourgogne aligoté, Coteaux Bourguignons, Crémant de Bourgogne, Mâcon, Mâcon-Péronne, Mâcon-Villages

PÉRIODE IDÉALE

Toute l'année

POINT DE VIGILANCE

Attention à la traversée de la RD 15, de la salle polyvalente en direction de l'église et, à Saint-Pierre-de-Lanques, du quartier des Légères en direction du Bois de l'Atelier.

Renseignez-vous sur les périodes de chasse.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers.

N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques.

Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000).

Ne laissez aucun débris dans la nature.

SECTEUR VITICOLE

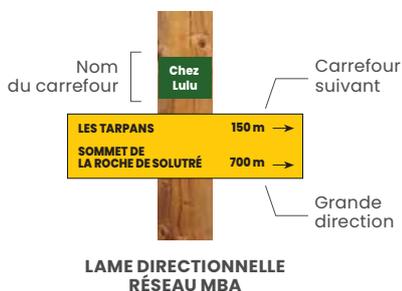
Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vigneron étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.



Balilage itinéraire

Balilage GR**

Balilage GRP***



Continuité

Mauvaise direction

Changement de direction

Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balilage particulier complémentaire.

*GR® : Grande Randonnée

**GRP® : Grande Randonnée de Pays



- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PROFIL PARCOURS

Distance **10,5 KM** | Dénivelé **199 M**

La couronne de Péronne



MÂCON SUD BOURGOGNE TOURISME

1, place Saint-Pierre | 71000 Mâcon | 03 85 21 07 07
macon-tourisme.com



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE